

## **Règlement intérieur Marmailles Aventures 2013**

Les membres de l'association Marmailles Aventures ont rédigé un règlement intérieur pour les séjours jeunes : les adhérents sont tenus à quelques règles de bon usage :

### **Pour les jeunes :**

- Etre respectueux des autres jeunes, enfants et adultes
- Ne pas mettre la vie des autres et la sienne en danger
- Respecter le matériel
- Respecter les consignes données par les animateurs
- Respecter les règles de vie du centre
- Ne pas fumer des cigarettes
- Ne pas boire de l'alcool
- Ne pas consommer des stupéfiants

### **Pour la personne responsable de l'enfant :**

En cas d'annulation du séjour, les familles seront remboursées en fonction du nombre de jour passé et en tenant compte des activités consommées.

En cas de renvoi d'un jeune concernant les règles de bon usage, la famille ou le tuteur légal devra assurer le rapatriement du jeune, même à l'étranger et aucun remboursement ne sera admis.

Isabel TETU Présidente  
Lionel BURDIN Directeur

***Marmailles Aventures***  
261 Rte Gabriel Macé -  
La Bretagne - 97490 Ste Clotilde  
Tél : 0692 67.20.01  
Siret : 523 204 410 00022

